



*Formation
départementale
du groupe
d'appui
Plus De Maîtres
que de Classes*



9h - 12h

13h30 - 16h30



ESPE - MACON



11 février
2016

Toutes les ressources vers ce lien :

http://padlet.com/stephanie_marlin/PDMQC71



Déroulement de la journée

Matin

- ✓ Accueil et introduction de la journée par Monsieur Enée, IEN
- ✓ Recueil des questionnements des participants
- ✓ Le cadre institutionnel
(Langage commun / les textes / La recherche)
- ✓ Les modalités et objectifs du travail partagé

Après-midi

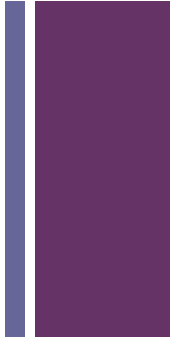
- ✓ Didactique du français : LIRE ET ECRIRE AU CP
- ✓ Retour sur les questionnements initiaux
- ✓ Projection sur la 2ème journée de formation



Noter une question que vous auriez concernant votre pratique dans le cadre de votre mission de maître Plus.

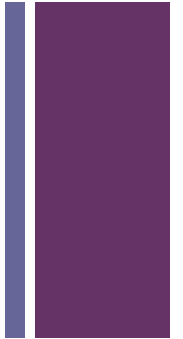
+ Un langage commun

Vous êtes des
Maîtres Plus



■ **Co-enseignement :**

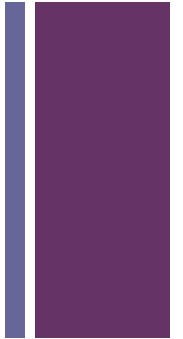
Les deux professeurs enseignent dans le **même espace** et leur action porte sur un **même objet didactique** même s'ils ne s'adressent pas toujours au groupe d'élèves au complet (enseignement en tandem, l'un enseigne et l'autre aide, les deux aident). Leurs interventions sont interdépendantes.



■ Co-intervention

Les élèves d'une même classe sont répartis en groupes et **les objets d'apprentissage peuvent être différents.**

Les deux enseignants peuvent travailler dans **des espaces disjoints** avec des groupes d'élèves constitués selon des critères variables, en recherchant une certaine homogénéité ou au contraire en privilégiant l'hétérogénéité d'un petit groupe dont **l'effectif réduit favorisera les interactions.**



■ **Co-présence :**

Pas d'intervention de l'un des deux qui observe les élèves et son collègue afin de mieux intervenir ultérieurement dans les phases de bilan et de nouvelle préparation de l'enseignement.



■ **Un dispositif :**

- C'est un ensemble de mesures prises, de moyens mis en œuvre pour une intervention précise.
- Pilotage par l'IEN de circonscription.
- C'est un outil de prévention et de lutte contre la difficulté scolaire nécessitant un suivi précis et une évaluation appropriée .

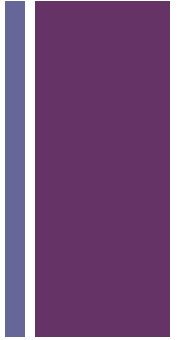


■ **Le comité national de suivi :**

Présidé par Madame Campion, rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand, le comité national de suivi est constitué d'enseignants exerçant dans le premier degré, de formateurs (conseillers pédagogiques et maîtres formateurs), de représentants des organisations syndicales, de chercheurs, de cadres de l'éducation nationale. L'Inspection générale de l'éducation nationale et la Direction de l'évaluation, de la performance et de la prospective (DEPP) apportent également leur expertise aux travaux du comité qui a pour mission **d'accompagner la mise en oeuvre de ce dispositif.**



Le cadre institutionnel



- Que disent les textes ?
- Quelques analyses de chercheurs



Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République (juillet 2013).



Communiqué de presse de M. Peillon:

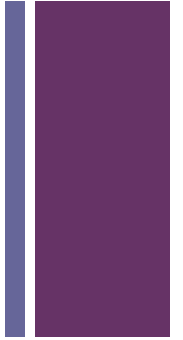
- ✓ Les fondements *d'une école juste, exigeante et inclusive* sont désormais posés et le texte crée les conditions de l'élévation du niveau de tous les élèves et de la réduction des inégalités.
- ✓ ...C'est sur le premier degré que se concentreront les efforts les plus importants avec, notamment, la scolarisation des moins de 3 ans et des *dispositifs innovants comme le "plus de maîtres que de classes"*...

+ Circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012

**Missions, organisation du service et
accompagnement des maîtres - NOR : MENE1242376C**

Il s'agit, grâce à **des situations pédagogiques diverses et adaptées**, de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves et de les aider à effectuer leurs apprentissages fondamentaux, indispensables à une scolarité réussie.

La détermination des modalités d'intervention est à définir **en équipe...**



1. Objectifs

....L'objectif de l'équipe d'enseignants est de conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il s'agit **de prévenir la difficulté scolaire**, tout au long de la scolarité primaire, et **d'y remédier** si elle n'a pu être évitée. L'action sera prioritairement centrée sur l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance et de la méthodologie du travail scolaire...



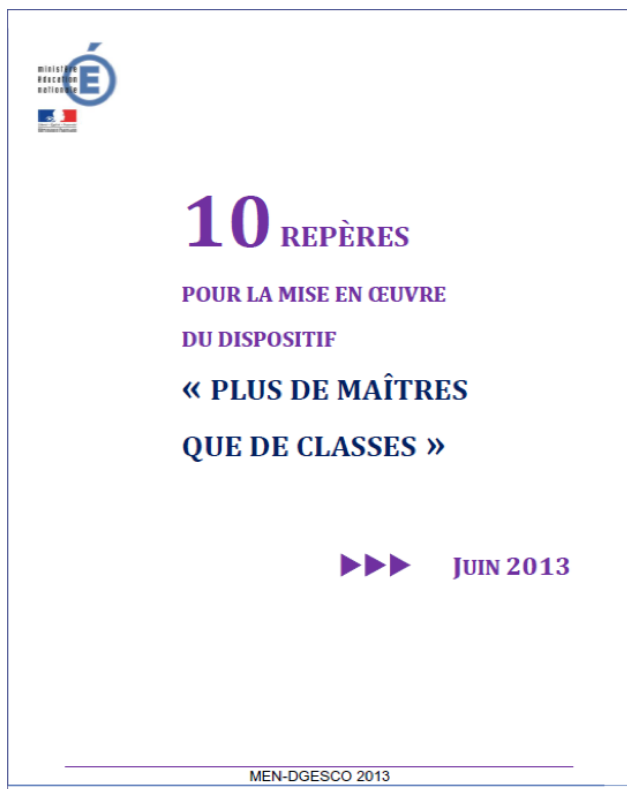
2. Mise en oeuvre

Le projet rédigé par l'équipe pédagogique sous l'autorité du directeur d'école est validé par l'inspecteur de l'éducation nationale. Ce projet est inscrit dans le projet d'école comme une réponse à la difficulté scolaire; **il fait l'objet d'une présentation en conseil d'école.**

Diverses formes d'interventions pédagogiques peuvent être choisies dont la co-intervention dans la classe avec le maître titulaire ou la prise en charge de groupes d'élèves en fonction de leurs besoins. L'organisation d' une école avec «plus de maîtres que de classes» peut également favoriser la mise en oeuvre de modes d'organisation pédagogique en équipes qui diffèrent de l'organisation en classes....



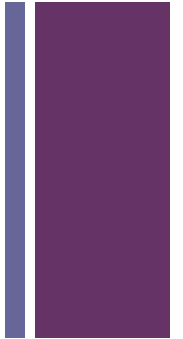
10 repères pour la mise en oeuvre du dispositif «plus de maîtres que de classes»





Note de rentrée 2015

Ministère éducation nationale



- ✓ Le dispositif Plus de maîtres que de classes doit, quant à lui, permettre **des modalités d'intervention efficaces** en fonction des objectifs d'apprentissage poursuivis.
- ✓ **Le maître supplémentaire ne se substitue pas aux aides spécialisées.** Il s'agit, dans les zones les plus fragiles, dans un contexte d'enseignement ordinaire, de diversifier les modalités d'enseignement au service d'une plus grande maîtrise des compétences essentielles par tous les élèves.
- ✓ A cet effet, il conviendra de renforcer le pilotage de ce dispositif en se concentrant plus particulièrement sur le cycle 2 et en veillant à ce que l'action de l'enseignant supplémentaire **ne se trouve pas diluée dans un trop grand nombre de classes.**



Analyse des «10 repères» par l'IFE (Marie Toullec-Théry, Corinne Marlot)



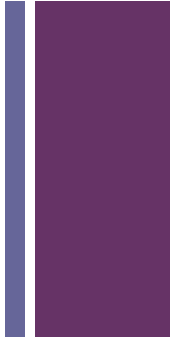
Nous en avons retenus trois principaux.

- ✓ « *Ce n'est pas le maître supplémentaire qui aide, c'est le dispositif* », le maître + n'en porte donc pas l'entière responsabilité. D'emblée, apparaît le refus d'une personnification, c'est-à-dire d'une réduction du dispositif à une personne et rappelle la dimension collective d'équipe.
- ✓ « *Ce maître n'est pas le spécialiste des élèves en difficulté* » et, en cela, le dispositif se dissocie du RASED. Le maître + est un maître « ordinaire » qui agit au même titre que les autres enseignants. La réponse à la difficulté n'est pas à trouver dans une expertise exceptionnelle, même si des enseignants expérimentés sont incités à occuper ces postes.
- ✓ « *A certains moments, pour le titulaire de la classe, le changement de points de vue, de posture, peut être bénéfique pour affiner ou faire évoluer les pratiques* » : le maître + ne travaillera pas exclusivement avec des élèves en difficulté, c'est aussi le rôle du maître de la classe. Travailler à deux revient alors à optimiser le potentiel d'actions de chacun.



*F. Lantheaume**

Cité par Le Monde 15/01/2013

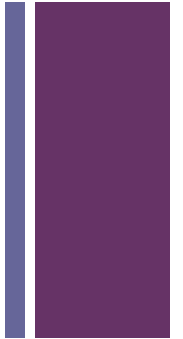


«Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le dispositif n'est [alors] pas synonyme d'un allègement de charges pour les enseignants. Il suppose de nouvelles tâches, de nouvelles règles de travail à établir, une ouverture de la classe quand beaucoup d'enseignants en parlent encore en utilisant le possessif - "ma classe". S'il n'y a pas de remise en jeu des pratiques, la mesure peut s'avérer coûteuse et peu utile » .

* Auteur de «la Souffrance des Enseignants»



Que disent les chercheurs ?



«Le dispositif ne doit pas faire oublier que **le groupe est vecteur d'apprentissages structurés** et que c'est dans l'organisation et la gestion des interactions entre élèves, dans le cadre d'une réflexion sur les procédures et dans les nécessaires retours sur la situation mise en oeuvre pour en dégager les savoirs, que se construisent les notions» (Ibid.)

Marie Toullec-Thery,
MCF Sciences de l'Education(CREN)

+

Les modalités et objectifs du travail partagé :





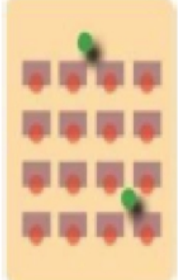
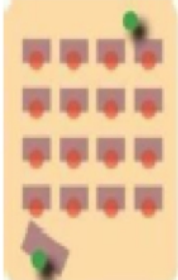
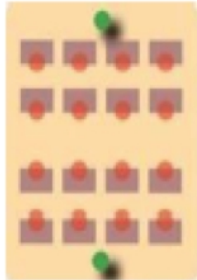
Quelques affirmations, qu'en pensez-vous?

Pour chaque phrase, noter si elle définit / caractérise les missions du maître+ dans le dispositif (oui, non, ça dépend)..

Je ne travaille pas avec les élèves très fragiles pris en charge en dehors de la classe par un enseignant du RASED.
Je prends les élèves les plus fragiles pour soulager l'enseignant de la classe.
Je prends la moitié de la classe et l'enseignant garde l'autre moitié pour avoir des groupes équilibrés en nombre.
Je travaille avec 18 élèves non fragiles et le maître de la classe avec 6 élèves fragiles.
Nous travaillons parfois avec des groupes de besoin et parfois avec des groupes hétérogènes.
Je travaille avec les élèves les plus perturbateurs pour soulager l'enseignant de la classe.
Je laisse les élèves perturbateurs à l'enseignant de la classe pour ne pas perturber mon groupe de travail.
Je prends les CE1 de la classe de CE1 CE2 pour permettre au maître de la classe d'avoir ses CE2.
Je prends une partie de la classe pour faire de la compréhension de textes entendus pendant que le collègue fait des mathématiques avec l'autre partie de la classe.
Avec l'enseignant de la la classe, sur la même séance, nous avons le même objet d'étude et nous cherchons à développer les mêmes compétences.
A la fin de la séance, le maître de la classe et moi regroupons tous les élèves pour une mise en commun.
Je prends la classe, le maître de la classe observe.
Je prépare toute la séquence et je l'envoie au maître de la classe.
Avec le maître de la classe, on observe les productions des élèves pour ajuster notre fonctionnement.

+ Co enseigner : travailler avec les élèves

Sept modalités d'intervention des deux enseignants :
le maître de la classe et le maître supplémentaire (MC et M+)

1. Enseignement en tandem	2. L'un enseigne, l'autre aide	3. Les deux aident	4. L'un enseigne, l'autre observe	5. Enseignement en ateliers	6. Enseignement avec groupe différencié	7. Enseignement parallèle
						

Quelles situations peuvent être pratiquées dans un même lieu / dans deux lieux?

Pourquoi ? https://prezi.com/3dq_uszfzd0w/copy-of-le-coenseignement/
http://padlet.com/martine_amable/brylp7ptxfj2/wish/73353778



peut être dans deux espaces :
à condition qu'il y ait travail sur une même compétence,
en groupes hétérogènes ou homogènes,
et à condition qu'il y ait des temps communs



Co-enseignement			Co-présence	Co-intervention		
1. Enseignement en tandem	2. L'un enseigne, l'autre aide	3. Les deux aident	4. L'un enseigne, l'autre observe	5. Enseignement en ateliers	6. Enseignement avec groupe différencié	7. Enseignement parallèle

dans un même espace

1 = fondamental pour des mises en commun,
construction d'outils méthodologiques



Y a t-il un format plus avantageux pour la co intervention ?

Interview de Patrick Picard ,de l'Ifé, coresponsable du programme néopass@ction)
et Marie Toullec-Thery maître de conférences et chercheur
(ESPÉ Université de Nantes)
novembre 2014

http://padlet.com/martine_amable/brylp7ptxfj2/wish/86710542



Des vidéos : quelques exemples de mises en oeuvre dans des classes



http://www.dailymotion.com/video/x14nnbz_experimentation-du-dispositif-plus-de-maitres-que-de-classes_school



Réflexion partagée à partir de simulations de situations

situation 1 :

une école avec deux CP-CE1

→ comment s'organiser (exemple de situation d'apprentissage : littérature = étude d'albums en vue de créer un/des réseau(x))

2 MC et le M+ : qui est avec quels élèves, pour quoi ?

situation 2 :

- dans un CP (mi année), avec l'hétérogénéité qui caractérise souvent cette classe surtout à ce moment de l'année, souhaite de mettre en œuvre un projet d'écriture (une comptine « à la manière de », à partir d'une comptine découverte en lecture)

2 MC et le M+ : qui est avec quels élèves, pour quoi ?



Enseigner/organiser dans l'école

- C'est en observant l'activité des élèves (ce qu'ils font dans les situations d'apprentissage) que sont déterminés les choix et priorités pédagogiques et didactiques, préparées grâce à la réflexion du collectif
- le M+ travaille dans l'ordinaire de la classe, et peut être un moyen de plus pour questionner ensemble l'ordinaire et ses allant-de-soi.
- mais aussi moyen d'améliorer les liaisons intercycles pour permettre à chaque niveau de comprendre les priorités de l'autre
- ne pas avoir d'a-priori sur des « situations pédagogiques efficaces », mais se laisser le temps de les tester, de les vivre, en ayant conscience de la valeur de ce qui se fait dans les classes.
- C'est le « co-.... » qui favorise l'efficacité du dispositif : la co-observation, la co-préparation, la co-réflexion, la co-recherche, la co-intervention, le co-enseignement, le co-comment, dans un espace-temps formalisé, dans des priorités de niveau et de contenu.
- définir les choix d'organisations pédagogiques en fonction des choix d'apprentissages visés.
- articuler explicitement les temps d'aide dans la classe et hors la classe.
- laisser le temps au dispositif, être patient, parce que ça n'est pas évident, entre ce qu'on veut faire et le temps que ça prend, en fonction de la réalité de chaque école